



Communiqué de presse

Paris, le 15 février 2007

Site Internet aveclesaidants.fr & Contrat autonomie

LA MACIF LANCE UN DISPOSITIF INEDIT D'AIDE AUX AIDANTS POUR MIEUX FAIRE FACE A LA DEPENDANCE

Plus qu'une question de santé publique, la dépendance qu'elle soit liée à l'âge, à un handicap ou à une maladie, est aujourd'hui une nouvelle réalité sociale : 1 Français sur 3 a une personne dépendante dans son entourage¹ et 1 personne sur 5 âgée de 50 ans sera dépendante en 2020².

Avec plus de 2,2 millions de personnes en état de dépendance¹, cette réalité ne fera que s'amplifier si l'on considère le phénomène de l'allongement de la durée de vie : en 2050, la France comptera 22 millions de seniors (pour 12,5 millions actuellement)³.

Plaçant la solidarité au cœur de sa politique de développement et soucieuse de trouver des solutions à la problématique de la dépendance, la Macif s'est engagée il y a 5 ans à favoriser le maintien à domicile des personnes dépendantes.

En 2007, la Macif lance un dispositif inédit d'accompagnement des aidants non professionnels, pour qu'ils puissent faire face à la difficile réalité de la perte d'autonomie d'un proche, que ce soit une personne âgée, malade ou handicapée :

- **Le premier site Internet complet - aveclesaidants.fr** - qui informe et guide les aidants dans leurs démarches,
- **un enrichissement du Contrat autonomie Macif en faveur des aidants**, grâce auquel le sociétaire peut désormais, en plus des services déjà existants, accéder à la plate-forme « Macif Services à la personne ».

TOUS AIDANTS EN PUISSANCE

La France compte aujourd'hui **3 700 000 aidants non professionnels** qui font le plus souvent partie de la famille proche de la personne dépendante, qu'elle soit âgée, malade ou handicapée : 60 % sont ses enfants, 25% son conjoint et 77% d'entre eux sont des femmes⁴.

Confrontés du jour au lendemain au phénomène de la dépendance, les aidants évaluent mal l'accroissement de la charge de travail que cela représente, l'impact sur leur santé et leur vie quotidienne à la fois professionnelle, sociale, affective... Ainsi, 40% des aidants reconnaissent ne plus partir en vacances ; 30 % d'entre eux sont éprouvés au point de connaître eux-mêmes des soucis de santé⁵. Parce qu'ils sont sollicités quotidiennement, les aidants n'ont plus le temps de s'occuper d'eux-mêmes et leur fragilité n'en est que plus grande.

Face à ces nouvelles réalités complexes, **les aidants sont démunis et ont besoin d'informations** complètes et adaptées : évolutions de la pathologie, informations sociales, réglementaires et pratiques. Egalement, et peut-être même avant tout, ils sont en attente d'un **soutien psychologique**, d'un échange avec d'autres personnes confrontées à la même réalité ainsi que de remplacements ponctuels pour **rompre l'isolement et s'accorder du répit**.

¹ source : Sondage TNS Sofres pour la Fédération Hospitalière de France

² source : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance (HID) 1998 - 1999

³ source : CNAM, étude INSERM 2004

⁴ source : CNAM, étude INSERM 2004

⁵ source : Enquête HID, première vague à domicile INSEE 1999

Le site Internet aveclesaidants.fr

Destiné au grand public, au-delà des sociétaires de la Mutuelle, **aveclesaidants.fr**, lancé le **20 février 2007**, est le premier site dédié aux aidants non professionnels de personnes en perte d'autonomie liée à l'âge, au handicap ou à la maladie.

Concept totalement novateur, **aveclesaidants.fr** répond aux attentes des personnes dépendantes et de leurs aidants en leur apportant **toutes les informations et conseils dont ils ont besoin**. En favorisant également l'échange avec d'autres aidants, ce site Internet accompagne ces derniers dans l'accomplissement de leur rôle au quotidien.

Des rubriques complètes et adaptées pour faire le tour du problème

« A la Une »

Communiqués et propositions des pouvoirs publics, projets de lois, nouveautés dans le domaine médical, ... Les aidants seront au fait de l'actualité et des évolutions du secteur.

« Les aides »

Cette rubrique présente de façon simple l'ensemble des aides financières et matérielles existantes destinées aux personnes dépendantes (âgées, handicapées ou malades) ainsi qu'aux aidants. Elle permet de se repérer dans les dédales administratifs et réglementaires et de trouver rapidement les informations essentielles.

« Regards et Paroles »

Remplacement ponctuel par une personne qualifiée, accompagnement de l'aidant par un bilan personnalisé, numéro de téléphone unique qui permet l'accès à un ensemble de prestations : en présentant sa définition simplifiée de la dépendance et les solutions qu'elle propose via son Contrat autonomie, la Macif réaffirme son engagement pour favoriser le maintien à domicile.

« La Vie plus Sûre »

Cette rubrique permet aux internautes de visiter « **La Maison de Prudence** », premier site Internet dédié à la prévention des accidents domestiques pour les personnes âgées dans leur environnement quotidien.

« Notre engagement »

L'internaute redécouvre la philosophie de la Macif et son engagement social et sociétal.

« Lexique »

Pour se familiariser avec le vocabulaire de cet univers parfois complexe, le « **lexique** » des principaux termes médicaux, techniques ou encore juridiques utilisés dans le domaine, offre aux internautes un éclairage simple et précis.



L'enrichissement du Contrat autonomie Macif en faveur des aidants

L'évolution du Contrat autonomie Macif (CAM) a été élaborée pour intégrer la problématique de l'aidant **en l'accompagnant dans son quotidien**. En soutenant leur rôle essentiel, la Macif s'engage à favoriser le maintien à domicile des personnes dépendantes.

Afin de permettre aux sociétaires une utilisation immédiate de leur CAM et leur offrir un service supplémentaire, la Macif met à leur disposition - **ainsi qu'aux aidants des souscripteurs** - les prestations suivantes via un numéro de téléphone unique :

- **pour les détenteurs du Contrat autonomie** : un **accès gratuit et illimité à la plate-forme « Macif Services à la personne »** qui leur permet d'accéder à :

- des prestations d'aide aux personnes âgées (pour les plus de 60 ans)
- des prestations de services ménagers
- des prestations de gardes d'enfants de 0 à 12 ans
- des prestations de soutien scolaire

Le coût des prestations reste à la charge de l'assuré.

- **pour les aidants** : un **accompagnement via l'accès à la plate-forme « Macif Services à la personne »**.

Un bilan des besoins et des compétences est nécessaire pour l'aidant ; cette intervention est réalisée par téléphone avec un travailleur social et se décompose en quatre étapes :

- déterminer les besoins de la personne dépendante,
- déterminer la nature de l'engagement vis-à-vis de l'accompagnement et la capacité de l'aidant à y faire face puis confirmer ou non l'intention d'aider la personne dépendante,
- faire des propositions d'organisation pour alléger la charge de travail (ex. : recours à l'accueil temporaire, remplacement ponctuel, aménagement du logement),
- donner des indications sur les financements, les coordonnées des organismes spécialisés.

NB : l'accompagnement de l'aidant est limité à un dossier par an.

Ce dispositif d'accompagnement des aidants vient renforcer l'engagement de la Macif dans le domaine de la dépendance, concrétisé dès 2002 avec le Contrat autonomie, puis en 2005 avec les réunions « 1 heure pour l'autonomie ». **Le Guide de la Dépendance**, publié la même année, rappelle les enjeux de la dépendance, liée au vieillissement de la population. **La nouvelle édition 2007** s'enrichit d'un chapitre entièrement dédié à la problématique des aidants.

A PROPOS DU GROUPE MACIF

Premier assureur de la famille en France, le Groupe Macif couvre l'ensemble des besoins de ses 4,6 millions de sociétaires (assurance de biens, santé, prévoyance, épargne, assistance, crédit...). Organisée en 11 Régions, la Mutuelle gère plus de 14,5 millions de contrats au 1^{er} janvier 2006. N°1 sur les marchés de l'assurance automobile et 2 roues, la Macif a réalisé un chiffre d'affaires de 4,7 milliards d'euros en 2005. Plus d'infos : www.macif.fr

CONTACTS PRESSE :

Groupe Macif

Julie Terzulli - 01 55 31 62 67, jterzulli@macif.fr

Ogilvy PR

Elisa Blanchard, Ogilvy PR - 01 53 67 12 62 - 06 32 64 33 74, elisa.blanchard@ogilvy.com

Mérodie Deneuve, Ogilvy PR - 01 53 67 12 53 - 06 32 64 33 79, melodie.deneuve@ogilvy.com